

**Fiche d'inscription et contrat de stage**  
**A compléter et à renvoyer accompagnée**  
**de votre règlement à**  
**Sandrine Chatenet**  
**22D avenue du Gers, Apt 2**  
**31270 Frouzins**

Titre du stage : **Reconnexion à Soi**

Date du stage : ..... Lieu de stage : .....

Nom : .....

Prénom : ..... Né(e) le : .....

Adresse .....

.....  
Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail (Écrire TRES lisiblement) : .....

Téléphone : .....

Tarif du stage : **230€**

**Joindre à ce document :**

**1) Le règlement de l'acompte : 90€** à l'ordre de **Sandrine Chatenet**, il sera encaissé environ 10 jours après réception.

**2) Le reste du règlement en 1 ou 2 chèques** à l'ordre de **Sandrine Chatenet**. Ils seront encaissés étaisés sur 2 mois maximum à compter de la date de démarrage du stage.\*(Ne pas mettre de date précise, indiquez uniquement le mois souhaité)

Dans le cas d'un règlement par virement ou en espèces le reste du règlement sera réalisé dans son intégralité au plus tard le premier jour de formation. L'acompte sera quand même demandé par avance pour valider l'inscription.

**3) Le contrat de stage dûment rempli, lu et approuvé.**

Date : ..... Signature:

<p><b>CONTRAT DE STAGE</b> Articles L6353-3 à L 6353-7 du code du travail</p> <p>En application des articles L6353-3 à 653-7 du code du travail, il est conclu un contrat de stage entre Sandrine Chatenet et Mme ou Mr ..... .....(merci de compléter)</p> <p><b>Article 1 : Nom et durée du stage</b> <b>Stage ouverture de Conscience : La voie du corps</b> Durée de la formation 2 jours</p> <p><b>Article 2: Niveau de connaissance préalable</b> Ce stage est ouvert à tout public</p> <p><b>Article 3 : Objectif de stage</b> Ce stage vous propose d'expérimenter un développement intérieur par une reconnexion corporelle et énergétique, une voie de retour à l'instant présent, une ouverture de conscience l'intelligence universelle qui nous anime.</p> <p><b>Article 4 : Contenu de stage</b> Un mélange de transmission théorique et de pratiques corporelles, énergétiques, respiratoires, introspectives et méditatives guident ce stage, vers une reconnexion à Soi à l'énergie et au divin en nous.</p> <p>Ce stage n'a pas de but médical ni paramédical. Il se positionne en dehors de toute démarche sectaire, raciale, religieuse ou politique, n'a aucun caractère sexuel et respecte la liberté et les droits individuels de chacun.</p> <p><b>Articles 5 : Délai de rétractation</b> A compter de la date de réception du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe alors Mme Sandrine Chatenet par lettre recommandée avec accusé de réception. (article L6353-5 du Code du travail). <b>Au-delà, l'acompte restent acquis afin de couvrir les frais d'inscription et d'organisation.</b></p> <p><b>Article 6 : Modalités de paiement</b> Après le délai de rétractation mentionné à l'article 5, le chèque d'acompte est encaissé. Le paiement du solde se fait en une à deux fois maximum (étalé sur 2 mois maximum à compter de la date de démarrage de la formation).</p> <p><b>Article 7 : Engagement des formateurs et Annulation</b> Sandrine Chatenet s'engagent à donner des formations aux participants telles qu'indiquées dans le programme.Sandrine Chatenet se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation (cas de force majeure, ou par nombre insuffisants de stagiaires) dans ce cas les acomptes versées seront intégralement remboursées ou, au choix, reportés sur une prochaine session.</p> <p><b>Sandrine Chatenet ne pourra être tenue responsable des frais engagés par le stagiaire.</b></p>	<p><b>Article 8 : Engagement du stagiaire</b></p> <p><b>Le stagiaire est tenu à une obligation d'assiduité.</b> Ses absences éventuelles ne peuvent donner lieu à aucun remboursement. Le stagiaire s'engage à suivre la totalité du stage. Les arrêts anticipés ne donnent lieu à aucun remboursement .</p> <p>En revanche, si le stagiaire est empêché de suivre la formation pour un cas de force majeure dûment reconnue (et justifié par un document), il pourra être remboursé du stage non effectué. Néanmoins tout stage entamé est dû (ou reporté sur une autre session).</p> <p><b>Article 9 : Cas de différend</b> Si une contestation ne trouve pas de solution amiable, le tribunal de Toulouse sera seul compétent pour régler le litige.</p> <p>Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance des objectifs et contenus de la formation, préalablement à la signature du contrat.</p> <p>Fait en double exemplaire : le ..... à .....</p> <p>Pour le stagiaire (nom, prénom, signature) accompagné de la mention « lu et approuvé »</p> <p>Pour l'organisatrice de stage: Sandrine Chatenet</p> <p>Sandrine Chatenet – 22D avenue du Gers, Apt 2, 31270 Frouzins 06 08 30 81 15 sandrinechatenet9@gmail.com <a href="mailto:sandrinechatenet9@gmail.com">sandrinechatenet9@gmail.com</a> Siret : 48246301500081</p>
--	---